



CHARTRE D'ENGAGEMENT

TRAJECTOIRE OUTRE - MER 5.0

Les 17 objectifs de développement durable (ODD) et leurs 169 cibles forment le cœur de l'Agenda 2030 des Nations-Unies. Ils couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi l'élimination de la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique. Les 17 ODD ont été utilisés pour caractériser le Livre bleu outre-mer et faire de cet outil la contribution du ministère des outre-mer à l'Agenda 2030 et à l'atteinte des objectifs fixés dans l'accord de Paris.

Les territoires d'outre-mer doivent relever le défi climatique. Par leur exposition aux conséquences du changement climatique, leur insularité ou leur isolement, leur taille réduite, leur disponibilité en ressources naturelles, mais aussi par leur formidable biodiversité, leurs espaces maritimes, leurs innovations, mais surtout grâce aux ultramarins eux-mêmes, ces territoires disposent d'atouts exceptionnels qu'il faut valoriser pour relever le défi du siècle.

La France, présente grâce à ses territoires d'outre-mer sur 3 océans et 2 hémisphères, a défini une stratégie lisible, structurée autour de cinq objectifs permettant d'expliquer et de valoriser les enjeux de développement durable à l'horizon 2030. La Trajectoire outre-mer 5.0 traduit ainsi une nouvelle manière d'imaginer et de construire les outre-mer de demain. Elle invite les décideurs, les élus, les entreprises et les citoyens à penser le futur des outre-mer à travers cinq défis :



0 exclusion



0 vulnérabilité au changement climatique



0 carbone



0 polluant agricole



0 déchet

La Trajectoire outre-mer 5.0 vise à accompagner les territoires et leurs projets dans une dynamique permettant d'atteindre ces objectifs, mais aussi à pérenniser les dispositifs déjà existants qui fonctionnent. Aujourd'hui, des politiques publiques et des actions engagées par le Gouvernement, le tissu associatif, les entreprises ou des institutions publiques répondant à chaque objectif ont déjà été mises en place. Sur le moyen terme, l'objectif est que chacun, décideurs privés, publics, citoyens, élus, entreprises, s'empare de cette Trajectoire et développe et oriente les outils permettant de la mener à bien.

La Trajectoire outre-mer 5.0, c'est croire en l'exemplarité de la France des trois océans et proposer une méthode en vue du forum des îles du monde en 2020.

Les signataires de cette chartre s'engagent à mettre en œuvre des projets permettant aux territoires d'outremer de se positionner sur cette Trajectoire à horizon 2030.

La présidente de l'assemblée de la
Province Sud

Sonia BACKES

Le Haut-Commissaire de la
République en Nouvelle-Calédonie

Laurent PREVOST